

**Instruction° DSS/SD1/1B/DGOS/CNAM/2019/60 du 20 mars 2019 relative à la mise en œuvre du contrat de praticien territorial médical de remplacement et à l'extension de la couverture sociale du contrat de praticien territorial de médecine ambulatoire**

27/05/2019

"L'instruction détaille les modalités de mise en œuvre du contrat de praticien territorial médical de remplacement et l'extension de la couverture sociale du contrat de praticien territorial de médecine ambulatoire"